

Délibération N°2024.029 LUNDI 08 JUILLET 2024 A 18 H 30

**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 02 juillet 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING

REPRESENTE : Mme Pascale BINET par Mme Mélanie PAWLAK, M. Gaëtan AMEELE par Mme Dominique KOLACZYK

ABSENTE EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY, M. Claude CAUET

est désigné secrétaire de séance : M. Maxime GOUBET

Objet : FOURNITURES RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

(POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0)

Pour l'année scolaire 2024/2025, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'accorder à l'école publique :

- 1) Une dotation de **34.00 euros** par élèves pour l'acquisition de fournitures scolaires.
- 2) Une dotation de **9.00 euros** par élève pour l'achat de livres scolaires.

Le Directeur devra gérer l'utilisation de ces crédits.

Le nombre d'élève à prendre en considération est celui qui sera constaté à la rentrée de septembre 2024.

Pour toute commande scolaire, un bon d'engagement sera délivré par le secrétariat de la mairie.

Les crédits sont inscrits à l'**Article 6067** « Fournitures scolaires » du budget.

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Maxime GOUBET

